## Minister of Democratic Institutions



## Ministre des Institutions démocratiques

Ottawa, Canada K1A 0A6

JUN 19 2017

Monsieur Larry Bagnell Président, Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A4

## Monsieur,

Conformément au Règlement 109 de la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, c'est avec plaisir que je réponds au vingt-septième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant son étude des recommandations du directeur général des élections à la suite de la quarante-deuxième élection générale. Ce deuxième rapport présente le point de vue du Comité sur de 28 des 132 recommandations.

Comme il est précisé dans sa réponse au premier rapport provisoire, déposée conjointement à la présente réponse, le gouvernement est résolu à améliorer, à renforcer et à protéger les processus démocratiques du Canada. Ainsi, le gouvernement appuie de façon générale les recommandations et envisage la possibilité de présenter de nouvelles modifications à la Loi électorale du Canada en réponse aux recommandations du directeur général des élections.

Le gouvernement tient en haute estime les opinions des membres du Comité sur les recommandations. J'attends avec intérêt les prochaines recommandations et opinions du Comité.

Encore une fois, je tiens à remercier les membres du Comité pour leur analyse, ainsi que les témoins et le personnel du Comité qui appuient ces travaux de grande importance.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'honorable Karina Gould, C.P., députée, ministre des Institutions démocratiques